Master 2, seconde session de recrutement

Par **steeven2014**, le **28/06/2016** à **23:09**

En effectuant quelques recherches, je suis tombé sur des master 2 pratiquant plusieurs session de recrutement. Pourquoi une telle pratique ? Est-ce bon signe quant à la qualité du programme du master ?

Par **Visiteur**, le **28/06/2016** à **23:48**

Bonsoir.

Tous les masters ont des sélections complémentaires (ou presque). Cela dépend des désistements (si les candidats ont candidaté à plusieurs masters).
Et oui, je pense que c'est tout à fait normal.

Par **antmar**, le **29/06/2016** à **08:23**

Bonjour Ezoah,

Je crois qu'il faut distinguer les listes d'attentes des sessions complémentaires.

Qu'un Master 2 ait une liste d'attente est très courant, c'est le cas de l'immense majorité (à l'exception de 2/3 extrêmement sélectif).

En revanche, les sessions complémentaires sont assez rares : quand un Master 2 recrutent en plusieurs sessions, c'est en général pour des candidats qui n'ont été admis nulle part après la période "classique" d'admission (juin - juillet). En région parisienne, par exemple, je ne connais qu'une seule université dont certains Masters 2 ont une session en juin-juillet, puis une autre session en septembre. Cette pratique n'a pas cours à Paris 1, Paris 2 ou Dauphine. Ça n'a pas d'impact en soi sur les enseignements, mais au contraire sur la "qualité" de la promotion, d'où potentiellement un effet sur la réputation du Master auprès des professionnels et/ou parmi les étudiants.

Par **sorrow94**, le **29/06/2016** à **20:24**

Antmar, cette pratique à cours à Paris 2 (dans 3-4 M2, dont le propriété industrielle l'année dernière) et dans pas mal de fac.
Pour les "locaux" d'une fac, il y'a une 2ème session informelle qui consiste à aller voir un directeur de M2 à la rentrée et tenter sa chance.

Par **antmar**, le **29/06/2016** à **20:52**

Ça c'est discrétionnaire, et généralement pas indiqué sur le site web du M2. Je pense que steeven2014 faisait plutôt référence à certains M2 de Descartes notamment, qui organisent officiellement deux sessions de recrutement.

Par **steeven2014**, le **29/06/2016** à **21:09**

Descartes, pas spécialement... Mais je parle bien des secondes sessions d'inscription, pas des listes complémentaires.

Par **sorrow94**, le **29/06/2016** à **21:21**

Non antmar, la première partie de ma phrase parlait bien d'une deuxième session officielle Masters 2 en 2ème session officiel Assas de l'année dernière :

[citation]*Des candidatures nouvelles (un seul choix) pourront être enregistrées du 1er septembre 2015 à 10h00 au 13 septembre 2015 minuit pour les masters suivants :*

Administration et politiques publiques (recherche uniquement)
Droit sanitaire et social
Histoire du droit
Juriste conseil des collectivités territoriales (professionnel et recherche)
Usages sociaux du droit et communication juridique (professionnel et recherche)
Médias, langages et sociétés
Médias et mondialisation (professionnel et recherche)
Médias, publics et cultures numériques (professionnel et recherche)
Recherche en sciences de gestion
Economie des réseaux : concurrence, régulation et stratégie (professionnel et recherche)
Economie du secteur public (professionnel et recherche)
Expertise économique et juridique des systèmes d'information
Stratégies de l'entreprise et économie des organisations (professionnel et recherche)

Candidater (du 1er au 13 septembre 2015)

Les dossiers devront être envoyés au service destinataire au plus tard le 19 septembre 2015 (cachet de la poste), tout dossier envoyé après cette date sera refusé. [/citation]

Concernant propriété industrielle, il faut vérifier sur la page assas du M2, il y'a pas de 2ème

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

session officielle tous les ans pour celui là, mais il arrive d'en avoir.

Par **antmar**, le **29/06/2016** à **21:48**

J'ignorais l'existence d'une seconde session officielle à Assas, mais ça ne concerne finalement que très peu de M2 de droit d'après cette liste

Par **steeven2014**, le **29/06/2016** à **22:03**

Intéressant ce que vous dite sur "cette session informelle".
Quoi qu'il en soit je vais contacter les directeurs de mon master. J'y ai été refusé à cause d'un "manque de savoir être, d'aisance, présentation..." lors de mon entretien, ce qui est étrange, car j'ai reçu une réponse autre 'un membre de mon jury, qui disait que je n'avais pas assez parlé des ce que je pourrais apporter en entreprise ou pour le master.

Ca me chamboule totalement, car certaines personnes ont été prises alors qu'elles ont eu une moyenne moins bonne que la mienne.

Par **MrZoG69**, le **30/06/2016** à **10:12**

Bonjour,

A priori, on ne vous reproche pas vos notes mais plutôt votre aisance en société. N'oubliez pas que la seule chose qu'un directeur de M2 a en tête lorsqu'il étudie votre dossier, c'est de savoir si vous allez trouver un stage puis un boulot ensuite (pour que le M2 continue d'avoir de bonnes statistiques d'insertion professionnelle). Or, vous allez très vite découvrir qu'on ne décroche pas un job grâce à ses bonnes notes ou ses compétences, mais surtout grâce à sa capacité à rassurer son interlocuteur.

Je vous conseille davantage de vous entraîner dans la présentation de votre parcours et votre projet professionnel, c'est sûrement votre manque d'assurance ou vos approximations qui ont dû inquiéter le jury.

Bon courage pour votre recherche de M2 !

Bien cordialement.

Par **Yn**, le **01/07/2016** à **16:56**

Pour ma part, je n'ai jamais entendu parler de seconde session de recrutement à P1 ou à P2, ceci dit, ce n'est pas impossible, mais il n'en reste pas moins que, pour l'écrasante majorité

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

des M2, les inscriptions et les effectifs sont bouclés début juillet.

[citation]N'oubliez pas que la seule chose qu'un directeur de M2 a en tête lorsqu'il étudie votre dossier, c'est de savoir si vous allez trouver un stage puis un boulot ensuite (pour que le M2 continue d'avoir de bonnes statistiques d'insertion professionnelle)[/citation]
Plus que ça, un directeur, et les intervenants professionnels du M2, se posent généralement une question simple : l'étudiant en face de nous est-il potentiellement un de nos futurs collab ?

Une fois à l'entretien, les notes n'ont d'ailleurs plus aucune importance, la logique est que l'invitation à l'entretien témoigne du niveau académique requis pour intégrer le M2. Ce ne sont plus ensuite les notes qui sont analysées, mais la personnalité de l'étudiant.

[citation]J'y ai été refusé à cause d'un "manque de savoir être, d'aisance, présentation..." lors de mon entretien[/citation]
C'est malheureusement un défaut très fréquent chez les étudiants. Je ne cesse de le répéter à mes M1 : il ne suffit pas de travailler l'aspect scolaire du droit (comprendre, restituer, appliquer, etc.), il est impératif de travailler sur la "maturité".

Cette période est difficile à gérer car les étudiants n'ont que 21 ou 22 ans... mais d'un autre côté ils ont déjà 21 ou 22 ans, et de nombreux recruteurs (pour ne pas dire tous) attendent déjà une certaine maturité, une certaine assurance, etc.

Par **steeven2014**, le **02/07/2016** à **16:10**

@YN

La "maturité" est un mot fourre-tout pour justifier tout et n'importe quoi... Si les recruteurs/professeurs de Droit étaient formés à la psychologie, cela se saurait.
Ce qui est désolant dans mon cas, est que des candidats à 10 de moyenne, sans grande expérience pro, ont été sélectionnés; moi qui pensait que la sélection en master consistait à recruter des gens compétents, motivés et ayant des acquis solides...

Il devrait être inadmissible que des élèves ayant eu une mention et parlant un anglais courant se retrouvent sur le carreau. C'est le monde à l'envers !

Par **Yn**, le **07/07/2016** à **18:41**

Je comprends ta déception, mais t'enfermer dans un discours critique sur la fac, les profs, la sélection en M2, etc. n'est pas, à mon sens, la meilleure des voies à suivre.

Ce système, personne ne va le changer, bon ou mauvais, on peut en discuter, mais il faut composer avec. Du moins, c'est selon moi la bonne approche de la question.

Si tu as une mention (en M1, je suppose), que ton niveau d'anglais est satisfaisant (820/830 au TOEIC ?) et que tu as multiplié les demandes (très important), je vois deux raisons à ces

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

refus :

1/ Tu as visé des M2 trop sélectifs, en ce sens que, même avec une voire des mentions et un bon anglais, ton profil ne correspond pas aux critères académiques du M2. Si tu candidates à nouveau en M2, il faut impérativement multiplier les demandes dans différentes universités, quinze ou vingt candidatures, ce n'est pas scandaleux. Il faut, en outre, viser différents types de M2, les très bons, comme les bons et les moyens (voire ceux qui ne pratiquent aucune forme de sélection).

2/ Autre raison, c'est souvent la plus difficile à encaisser, d'où ma réponse, si tu as été invité aux entretiens, c'est que tu as le niveau académique pour intégrer ces M2 mais la raison du refus est ailleurs.

J'ai employé le terme de maturité, mais je ne sous-entends pas que tu es immature. L'idée est que ton comportement ou ton attitude lors de l'entretien ne correspondait pas aux attentes du jury.

Voici quelques défauts qui reviennent souvent et/ou qui insupportent les jurys, à toi de voir si tu te reconnais là-dedans : ne pas saluer les membres du jury ("Bonjour, Monsieur le directeur", etc.), ne pas être en costard (de la tête au pied), ne pas boutonner la chemise jusqu'en haut, un nœud de cravate mal fait ou pas assez serré, être mal assis voire avachi sur la chaise, machouiller un chewing-gum, ne pas regarder les gens dans les yeux, mal s'exprimer, faire des réponses trop courtes ou trop longues, ne pas remercier et saluer le jury quand on quitte la salle, etc.

Ça peut paraître basique, mais je sais d'expérience que de nombreux étudiants de M1, pour ne pas dire la majorité, ne respectent pas ces codes. Ces étudiants peuvent, par ailleurs, être très polis, très sympa, etc. mais cela n'empêche qu'il faut respecter ces codes.

[citation]J'y ai été refusé à cause d'un "manque de savoir être, d'aisance, présentation..."[/citation]
Je sais que ce n'est pas agréable à entendre, personne n'aime être jugé sur sa personnalité, mais il faut que tu travailles sur ces points-là, c'est un travail à faire au quotidien, il n'y a pas de cette recette magique, mais c'est ô combien important en droit.

Par **antmar**, le **07/07/2016** à **19:05**

Je rejoins tout à fait Yn sur cette approche pragmatique de la sélection en M2.

Juste un point sur le TOEIC : c'est un test sur 990 points. Obtenir un score inférieur à 850/900, c'est globalement avoir le niveau du baccalauréat en anglais, et les directeurs de M2 le savent le plus souvent. Comme il ne teste en plus que la compréhension orale et écrite, et quelques règles de grammaire, il n'a pas vraiment la même valeur qu'un TOEFL ou un IELTS. C'est un indicateur du niveau en anglais d'un étudiant, et évidemment un très bon score témoigne d'un très bon niveau, mais un score moyen n'est n'est pas un facteur déterminant.

J'ajouterais enfin que les notes obtenues en anglais à la fac ne valent pas grand chose, puisque la plupart des facs ont des enseignements en anglais totalement insuffisants. D'où l'utilité d'avoir un bon score à un test officiel pour justifier d'un bon niveau.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **steeven2014**, le **07/07/2016** à **19:52**

Je n'ai rien contre la plupart des facs où j'ai candidaté, mais je ne comprends pas les facs incapables de motiver leur refus. Je n'ai postulé, à tord, qu'à 4 masters, mais je n'en voulais qu'un : celui de ma fac, dont il est question ici.

J'ai été refusé de deux masters très certainement car ces universités choisissent en priorité les élèves de leurs fac et ne prennent les autres que s'ils ont de très bons résultats.
En outre, il y en a un dont j'ai raté les épreuves de sélection.
Jusque là, aucun grief.
Mais s'agissant du quatrième, j'y ai été refusé pour les motifs ci-avant mentionnés.

La raison pour laquelle ma déception est si forte est que je ne vois pas ce que j'ai mal fais. Je suis venu en cravate, j'ai poliment salué tout le monde, j'ai parlé de manière correcte... Je sais que j'ai fais quelques fautes de grammaire en anglais, avec le stress, que j'ai commis UN écart de langage lorsque je débattais de la loi travail (que je connaissais parfaitement puisque je rédige un rapport dessus pour mon stage) avec le jury en disant "ouais", et que j'ai légèrement bafouillé à un moment. A la rigueur je reconnais dans le fait de faire des réponses un peu longues parfois. Mais quand même, j'ai suivi le programme de cette fac, eu une mention, fais des stages et eu un score encore plus élevé que ceux que tu mentionnes au TOEIC (900) (j'ai par ailleurs eu 20 et 19 de moyenne en langue) !

Ce qui me déçois d'autant plus, c'est d'avoir reçu deux motifs de refus différents et que certains candidats ont commis de plus importantes "fautes" lors des entretiens.

Comment expliquer que l’administration m'avance mon manque de savoir-être, et qu'un membre de mon jury d'entretien me reproche d'avoir trop parlé de mon parcours et pas assez de ce que je pourrais apporter au master ? Alors que cette question ne m'a même pas été posée !

je n'ai reçu aucun motif/conseil clair me permettant d'améliorer ma candidature. C'est cette incompréhension qui justifie ma déception.

Quoiqu'il en soi, je n'ai pas d'autre choix que de passer à autre chose. Donc j'avance, mais en ressassant, en me demandant ce que j'ai bien pu mal faire, hormis ne pas avoir multiplié les candidatures.

Je me représenterai peut-être l'année prochaine, en tâchant de faire des réponses plus courtes; pourvu que ça suffise.

Par **Visiteur**, le **08/07/2016** à **10:55**

Je pense que c'est à peu près la même chose pour tous les oraux: le "feeling" n'est pas passé avec le jury. Dans un entretien que j'ai eu, un des membres du jury m'a clairement avoué que ce qu'ils cherchaient c'est à constituer une promo avec une bonne ambiance.
Une fois que tu es sélectionné pour l'oral, ils s'en fichent de tes notes et de ton parcours, c'est juste une histoire de feeling. Je pense pas que ce soit à cause de ton écart non plus que ce

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

n'est pas passé.

Comme les autres te l'ont expliqué pour le "savoir être", je pense que le motif de l'administration et du membre du jury se rejoignent: tu n'as simplement pas su montrer que tu allais réussir à trouver du boulot après leur master.
Ce n'est pas à eux de te demander ton intérêt pour le master, c'est à toi de leur prouver directement.

Mais à ta place je ferai autre chose, je ne m'acharnerai pas là dessus l'année prochaine. Prépares le CRFPA par exemple, et passe un M2 à l'école d'avocat si tu le veux toujours.

Et puis j'ai envie de te dire aussi qu'on est toujours déçu de ce qu'on a. Une doctorante me l'avait dit cette année, et c'est assez vrai. Et c'est vrai pour mes collègues de promo qui sont pris aussi. Tu reçois une lettre "félicitations, votre candidature a été retenue", mais tu ne sais pas tellement non plus ce qui a fait la différence, et tu fais la tronche si c'est pas ton premier choix.

Bon courage en tout cas.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés